

Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim

Assemblée générale ordinaire de l'ACFFO

L'Assemblée générale ordinaire de l'association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim s'est tenue en mairie salle du conseil le 13 février 2018 à 19H30.

1- MOT D'INTRODUCTION DU PRESIDENT

Le Président, M. Thierry SCHAAL, souhaite la cordiale bienvenue à l'Assemblée et remercie toutes les Associations pour leur collaboration et participation à l'ensemble des activités de la Commune et pour leur contribution à la réussite du Baeckeofe 2017.

Il salue également les nouveaux présidents.

2- LISTE DE PRESENCE

Voir liste en annexe.

3- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG 2017

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, demande aux membres présents si le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 mars 2017 qui a été envoyé par voie postale en même temps que la convocation nécessite des modifications. Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

4- RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, fait ensuite état du rapport d'activité de l'association, du nombre de réunion du bureau (2), ainsi que du nombre de réunion avec les associations (4). Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu cette année pour validation des nouveaux statuts de l'association.

5- RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

M. Francis LORRETTE, Trésorier, présente les comptes de l'Association de l'année 2017 à l'aide de support papier distribué à l'assistance.

Situation comptable au 31/12/2017	7 277,27€
Situation trésorerie au 31/12/2017	7 277,27€

Pas de remarque particulière sur la situation financière arrêtée au 31 décembre 2017.

Le trésorier informe que le bénéfice de 10 292,81€ relatif à la manifestation Baeckeofe a été entièrement reversé aux associations début Décembre 2017.

6- RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Mme Olivia RASOANOAVY effectue la lecture du rapport de la révision des comptes, document informant l'Assemblée qu'aucune irrégularité n'a été constatée, que les réviseurs attestent la sincérité de la comptabilité, la bonne gestion et certifient le solde de trésorerie créditeur de 7 277,27€, qu'en conséquence les réviseurs proposent à l'Assemblée d'approuver les comptes et de donner quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2017.

7- QUITUS AU TRESORIER ET AU COMITE

Sur proposition écrite des Réviseurs aux comptes, l'Assemblée donne, à l'unanimité des Membres présents, quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2017.

8- DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR 2017

Mme Olivia RASOANOAVY ne faisant plus partie d'une association locale décide de ne plus occuper le poste de réviseur titulaire. Appel à candidature est fait par M. Thierry SCHAAL, Président.

Sont désignés, à l'unanimité des Membres présents :

- Monsieur Jérémy LAUGEL, Réviseur titulaire,
- Monsieur Pierre MEIER, Réviseur titulaire.

9- TARIF DE LA COTISATION 2018

La cotisation pour l'exercice 2018 est fixée à 10€ par association, cotisation inchangée par rapport à l'exercice précédent.

L'appel à la cotisation sera envoyé aux associations pour mi-mars par M. Francis LORRETTE, Trésorier.

Le règlement est à effectuer pour fin juin au plus tard comme stipulé sur les statuts de l'association.

10- BAECKEOFFE 2018

La date de l'évènement est prévue le 20 octobre avec maintien des réservations sur les deux salles A et B.

Les orchestres SANTA ROSA en salle A et FM LIGHT en salle B sont maintenus.

L'équipe de sécurité est reconduite ainsi que le système des bracelets.

Les deux responsables de salle sont Mme Brigitte RIEHL pour la salle B et M. Cédric BEYHURST pour la salle A.

L'apéritif servi avec des bretzels/sticks posés dans les coupelles est maintenu.

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, rappelle aux associations le challenge qui consiste à ramener à la soirée entre dix à vingt personnes par association afin de participer à la fête.

Points à améliorer :

- Plus de personnel pour la mise en place de la manifestation le Vendredi matin.
- Premières tables de la salle A à gérer en salle B pour le nettoyage de la vaisselle.
- Repas des bénévoles en salle C : Une terrine est prévue au départ par le traiteur pour 6 bénévoles, organiser les repas en conséquence afin d'éviter le gaspillage.
- Volume sonore de l'orchestre en salle A.

11- DIVERS

Rappel par M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, de l'attribution aux associations de la préparation et de l'organisation des deux manifestations pour les trois années à venir.

Cérémonie du 13 Juillet.

2018 - Basket

2019 - Original Event

2020 - Foot

Foulées.

2018 - Foot

2019 - Musique Harmonie

2020 - Basket

Point d'information de la part de M. Thierry SCHAAL, Président, sur la salle paroissiale ainsi que sur le nouveau contrat de location des salles communales.

Suite à une demande d'une association sur une modification éventuelle du planning de réservation de la salle A du CSC entre Novembre et Décembre 2018, M. Thierry SCHAAL, Président, confirme qu'à ce jour aucune modification ne peut être faite sur le planning 2018 mais toutefois précise qu'aucune association ne pourra planifier sur les salles du CSC deux week-end consécutifs à partir du planning 2019.

Le Président remercie les associations pour leurs engagements et clôture l'assemblée générale ordinaire et invite les participants au verre de l'amitié.

Le Président,

THIERRY SCHAAL



Le Secrétaire de séance,

DENIS RIEFFEL

